

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—
4^e SÉRIE. — TOME II.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
4864

NOTICE

sur quelques

MONNAIES IMPÉRIALES ROMAINES EN OR

DE LA

COLLECTION DU D^r COLSON DE ROYON.

VI
(PLANCHE ~~47~~.)

N^o 1. DENIER D'OR INÉDIT DE L'EMPEREUR CLAUDE, RESTITUÉ
PAR TRAJAN.

Au droit, tête laurée de Claude, vue de profil et tournée à droite, avec les mots : **TI. CLAVD. CAES. AVG. P. M. TR. P. VI IMP X**, en légende circulaire.

Au revers, l'Espérance marchant, vue de profil et tournée à gauche; la déesse soulève un pan de sa longue robe de la main gauche, et elle porte une fleur ouverte à trois pétales dans la main droite, le bras est étendu comme quand on présente un objet à quelqu'un; on lit en légende circulaire les mots : **IMP. CAES. TRAIAN. AVG. GER. DAC. P. P. REST.**

Les médailles d'or de Claude restituées par Trajan sont très-rares, et M. Cohen, dans son ouvrage sur les monnaies impériales romaines, n'en cite qu'une seule, portant au droit, comme la mienne, la tête de Claude, laurée et tournée à droite, mais avec la légende **DIVVS CLAVDIVS**, et au revers la Concorde assise, avec ses attributs, une patère dans la main droite, et une double corne d'abondance sur

le bras gauche. Cette pièce fait partie de la riche suite romaine du cabinet impérial de France, et M. Cohen fait remarquer ⁽¹⁾ que la médaille primitive, celle sur laquelle a été copiée la restitution de Trajan, *n'existe pas*, ce qui, à mon avis, veut tout simplement dire qu'on ne l'a pas retrouvée jusqu'à présent, sans que pour cela on puisse affirmer qu'elle *n'existe pas*; car il est évident que si une monnaie quelconque frappée sous le règne d'un empereur mort déjà depuis longtemps a été restituée par un de ses successeurs, la monnaie primitive, dont la restitution n'est que la copie, a évidemment existé, et il n'est pas moins évident qu'on peut retrouver un jour dans quelque fouille la médaille primitive, la monnaie, enfin, dont la restitution est le type primordial.

Quant à la restitution du denier d'or de l'empereur Claude, que je publie aujourd'hui, le type n'en est connu ni sur les monnaies d'or, ni sur celles d'argent, mais on peut certainement retrouver plus tard l'*aureus* original, au revers de l'Espérance, que Trajan a restitué, car les monnaies au type de l'Espérance, du règne de Claude ne sont pas rares en bronze, et M. Cohen a publié, à la pl. X du t. I^{er} de son ouvrage sur les monnaies romaines, un splendide dessin du grand bronze de Claude, au revers de l'Espérance, qui se trouve au cabinet de France et que jé possède aussi dans ma collection.

Vaillant ⁽²⁾ a décrit, comme existant en or et en argent,

⁽¹⁾ COHEN, *Description historique des monnaies romaines*, in-8°, t. I^{er}, p. 467.

⁽²⁾ *Voy. le t. II des Numismata imperatorum romanorum præstantiora*, in-4°, Rome, 1743, p. 53.

une autre monnaie de Claude dont le denier d'or restitué par Trajan est, dit-il, très-rare, et M. Cohen (1) me paraissant s'être trompé dans l'interprétation qu'il a donnée du texte de Vaillant, je crois devoir citer ici ce texte en entier. Vaillant ne parle pas de l'avvers de la pièce qui est sans nul doute identique à celui de la médaille qu'il a décrite avant celle-ci, mais voici les termes dans lesquels il s'exprime : (La tête est celle de Claude) « *Rev. CONSTANTIAE AVG.*
« *Figura muliebris sedens, dextra pateram, sinistra cornu-*
« *copiæ...* (puis il ajoute) *hic nummus argenteus rarior*
« *est aureo, sed aureus a Trajano restitutus rarissimus*
« *est.* »

Voici maintenant les réflexions de M. Cohen au sujet de cette pièce : « Quant à la médaille qui a au revers :
« *CONSTANTIAE AVG*, qu'Eckel cite d'après Vaillant, et
« que Mionnet rapporte d'après ces deux auteurs, non-
« seulement je n'en ai aucune connaissance, mais je n'en
« comprends même pas l'existence. Dans les médailles
« *consulaires* restituées par Trajan, le type et la légende
« originales sont maintenus malgré l'addition de la légende
« *IMP CAES TRAIAN*, etc., au lieu que, dans les *impé-*
« *riales*, cette (dernière) légende (seule) remplace la légende
« primitive, etc. »

Le lecteur remarquera, avec moi, que Vaillant n'a point dit dans son texte que la légende *CONSTANTIAE AVG* et la légende *IMP CAES TRAIAN AVG GER DAC P.P REST*, se lisaient ensemble sur le denier d'or au type de la Constance restitué par Trajan, il a simplement mentionné

(1) COHEN, *Description des monnaies romaines*, t. 1^{er}, loc. cit.

un fait, c'est que le denier d'or de Claude restitué par Trajan était très-rare, rien de plus, rien de moins. Il est bien vrai que cette pièce n'a pas été retrouvée depuis que Vaillant a parlé d'elle, mais combien d'autres ont disparu aussi sans qu'on sache ce qu'elles sont devenues, et leur disparition n'est véritablement pas une raison pour qu'on ne les retrouve pas. Je connais au reste quelques-unes de ces pièces ainsi mentionnées par les anciens auteurs de numismatique, dont l'existence a été contestée par les modernes et qui ont été retrouvées, je pourrais même en citer au besoin quelques-unes qui font partie de mon médailler et d'autres aussi appartenant à d'autres collections. M. Cohen s'est donc trompé ici doublement, d'abord en affirmant que Vaillant a décrit le denier d'or de Claude au revers de la Constance restitué par Trajan, comme ayant une double légende, ce qui n'est pas, et ensuite en se fondant sur une fausse interprétation du texte de Vaillant pour nier l'existence de cette médaille. Les types variés de la Constance existent sur les monnaies d'or, d'argent et de bronze du règne de Claude, et l'*aureus* à ce revers peut parfaitement avoir été restitué par Trajan. On doit même le croire puisque Vaillant le dit, car Vaillant est certainement le numismate français le plus savant et le plus sérieux de son époque, et quand il donne la description d'une monnaie ou qu'il la cite, il faut, ce me semble, admettre sinon qu'il l'avait vue, tout au moins qu'il pouvait en certifier l'existence. Je suis donc bien plus porté à admettre ici l'existence du denier d'or de Claude au revers de la Constance, restitué par Trajan, qu'à la nier avec M. Cohen, et je n'hésite pas à croire que tous les numismates qui me

liront avec quelque attention seront de mon avis. Tout ce que l'on peut dire à ce sujet c'est que la pièce a été perdue comme tant d'autres, comme celles qui ont existé autrefois, par exemple, au cabinet de France et qui n'y sont plus maintenant.

N° 2. DENIER D'OR INÉDIT DE VITELLIUS.

Au droit, tête laurée de Vitellius, vue de profil et tournée à gauche, avec les mots : **IMP GERMANICVS A VITEL-LIVS**, en légende circulaire.

Rev. La Sécurité assise et tournée à droite, tenant de la main gauche un sceptre orné d'une boule à son extrémité supérieure, et s'appuyant du bras droit sur le haut de son siège (une chaise), la main se porte vers la tête comme pour la soutenir ; aux pieds de la déesse se voit un autel quadrangulaire orné de guirlandes et allumé, avec une torche inclinée à sa base, et les mots : **IMP. GERMAN. SECVRITAS.**

Cette pièce inconnue, si ce n'est à Mionnet qui la cite ⁽¹⁾, est très-remarquable en ce qu'elle est commémorative de la période de paix obtenue par les faits d'armes de l'armée romaine commandée par Vitellius en Germanie ; mais Mionnet ne donne de cette médaille qu'une description écourtée, incomplète et inexacte. Voici ce qu'il en dit : d'abord il indique la légende du revers autrement qu'elle n'est écrite et en donnant un autre ordre aux mots, il l'écrit **SECVRITAS IMP GERMAN**, tandis que

(1) *De la Rareté et du prix des médailles romaines*, in-8°, Paris, 1827, t. 1^{er}, p. 448.

sur la médaille le mot *Securitas*, au lieu d'être au commencement de la légende, se trouve à la fin, et pour indiquer le sujet du revers il ajoute ces simples mots : *Femme assise*. Depuis Mionnet, aucun numismate que je sache n'a revu cette médaille, et elle n'est figurée nulle part ; c'est pourquoi j'en publie aujourd'hui un dessin et une nouvelle description plus complète et plus exacte que celle de Mionnet. On remarquera que le revers de cette médaille signale ici un fait capital pour l'Allemagne, aussi n'hésité-je pas à regarder ce denier d'or de Vitellius comme une rareté de premier ordre.

Le règne de Vitellius fut très-court, il ne dura pas même huit mois ; aussi, les médailles de cet empereur sont-elles toutes rares, excepté les deniers d'argent qui le sont moins. Suétone, Tacite et les autres historiens romains rapportent que Vitellius fut désigné par l'empereur Galba, l'an de Rome 821, de Jésus-Christ 68, pour commander la Germanie inférieure, et qu'il en revint avec ses légions romaines pour succéder à Galba, aussitôt qu'il eut appris que les prétoriens avaient mis cet empereur à mort. L'armée romaine de la Germanie inférieure, après avoir reçu Vitellius avec enthousiasme, le salua donc presque immédiatement empereur, et celle de la Germanie supérieure, qui avait abandonné Galba pour le parti du sénat, s'étant prêtée à ce mouvement, Vitellius fut proclamé empereur d'un consentement universel avec le surnom de GERMANICVS, surnom qu'il accepta avec empressement. Quant au titre d'*Auguste*, il différa de le prendre, et refusa toujours celui de CAESAR. Les médailles qui nous restent de Vitellius confirment exactement tout ceci, car elles portent en

légende, les unes le titre d'IMPERATOR et le surnom de GERMANICVS seuls, et les autres le titre d'AVGVSTVS en plus, mais il n'en existe pas une seule avec le titre de CAESAR.

On sait que les empereurs romains faisaient fabriquer eux-mêmes la monnaie d'or et d'argent, tandis que la fabrication de la monnaie de bronze appartenait au sénat. Vitellius fit donc forger des monnaies d'or et d'argent à son effigie, pendant son règne, et, comme l'on présume, dès l'instant que les légions de la Germanie l'eurent proclamé empereur. Le denier d'or que je publie aujourd'hui me paraît alors devoir être rapporté à cette époque; le récit de Suétone confirme merveilleusement cette opinion, et je ne serais pas éloigné de croire qu'il a dû être frappé dans la Germanie inférieure elle-même, à Cologne peut-être (Colonia Agrippina), qui en était la ville principale. Vitellius, en effet, ne prend pas ici d'autres titres que ceux d'IMPERATOR et de GERMANICVS, sans y ajouter celui d'Auguste. Ceci indique évidemment la première phase du règne de Vitellius, car plus tard il y ajouta celui d'AVGVSTVS, sans jamais pourtant prendre celui de CÆSAR, ainsi que le rapporte Suétone. Le revers de cette pièce, aussi bien que l'avvers, coïncide avec les événements de l'époque de son émission, ce dernier représente en effet Vitellius avec le titre d'*Imperator* et le surnom de *Germanicus*, que lui avaient donné les légions de la haute et basse Germanie, en l'acclamant, et le revers indique la sécurité de l'empire germain : IMP . GERMAN . SECV-RITAS, sécurité donnée aussi à Rome par la soumission de la Germanie, cette turbulente et formidable partie du monde ancien.

Le texte de Suétone est d'ailleurs tellement positif, au sujet des faits que je viens de rapporter, que j'ai cru devoir le citer à peu près intégralement en note, pour justifier les attributions que je donne à cette curieuse médaille. Jamais en effet on ne pourra trouver une concordance plus parfaite que celle-ci entre la numismatique et l'histoire (1).

N° 3. DENIER D'OR DE CARACALLA.

Buste de l'empereur lauré, à figure barbue, tournée à droite; le buste est orné du paludamentum, avec la légende : **ANTONINVS PIVS AVG GERM.**

Rev. Le soleil debout, la tête radiée tournée à gauche, de longs cheveux flottants tombant sur les épaules; la main droite est levée et un globe coupé par un cercle double (le zodiaque?) repose sur la main gauche; un manteau flottant, noué sur l'épaule droite, descend par derrière le dieu jusqu'à mi-jambe; la légende est **PM TR P XVIII COS III P P.**

(1) Après avoir raconté l'arrivée de Vitellius dans la Germanie inférieure et son entrée au camp, Suétone ajoute : « Nihil cuidam poscenti » negavit; atque etiam ultro ignominiosis notas, reis sordes, damnatis » supplicia demisit. Quare vixdum mense transacto, neque diei neque » temporis habitâ ratione, ac jam vesperè, subito a militibus è cubiculo » raptus, itâ ut erat, in veste domestica, *Imperator* est consalutatus, » circumlatusque per celeberrimos vicos, strictum divi Julii gladium » tenens detractum delubro Martis atque in primâ gratulatione porrectum » sibi a quodam.. Consentiente deindè etiam superioris provinciæ » exercitu qui priùs à Galba ad senatum defecerat, cognomen GERMA- » NICI delatum ab universis cupidè recepit, **AVGVSTI** distulit, **CAE-** » **SARIS** in perpetuum recusavit. » **SUÉTONE**, édition Panckoucke, in-8°, Paris, 1833, t. III, p. 46.

Cette pièce est d'une finesse de style très-remarquable. Eckel ne l'a pas connue sous la date de la dix-huitième puissance tribunitienne et du quatrième consulat de Caracalla, mais il la cite avec la dix-septième puissance tribunitienne, et voici ce qu'il en dit : « Sol hic stans typus est « Orientis a Severo et Caracalla olim domiti, et quorsum « anno prosequente prosectus est (1).

Cet aureus aurait donc alors été frappé pendant l'année même dans laquelle l'empereur se mit en marche vers l'Orient, et passa par Nicomédie où il célébra l'anniversaire de sa naissance, le 4^e jour d'avril, pour aller de là faire la guerre aux Parthes (2).

Mionnet (3) mentionne, il est vrai, cette pièce telle que je l'ai décrite, comme existant en or, mais sa description est tellement succincte que j'ai cru devoir y suppléer en la figurant ici, et je l'ai fait avec d'autant plus de raison, que M. Cohen (4) ne la signale que comme existant seulement dans le cabinet de M. le duc de Blacas ; mais la mienne est d'une conservation si admirable, que je n'ai pas pu résister au plaisir de la publier. Elle offre d'ailleurs quelques différences dans les détails. Ainsi la pièce du duc de Blacas représente Caracalla avec le paludamentum et la cuirasse ; la mienne le représente avec le paludamentum seul. Au revers de la pièce du duc de Blacas, le soleil est aussi représenté autrement, c'est-à-dire avec des accessoires de

(1) ECKEL, *Doctrina numorum veterum*, t. VII, p. 214.

(2) ECKEL, *loc. cit.*

(3) MIONNET, *De la Rareté et du prix des médailles romaines*, t. 1^{er}, p. 343.

(4) COHEN, ouvrage cité, t. III, p. 336.

toilette ou d'attributs en moins, et c'est d'ailleurs peut-être aujourd'hui la première fois que cette médaille est dessinée et gravée.

N° 4. MÉDAILLON D'OR DE PROBUS.

Ce médaillon, unique jusqu'à présent, ayant été figuré et décrit incomplètement par M. Cohen ⁽¹⁾, sans doute parce qu'il n'a jamais eu la pièce originale sous les yeux, j'ai cru devoir en donner ici une nouvelle description et un dessin exact. Le médaillon est, comme on peut le voir par la figure, surmonté d'une bélière, dans laquelle passe un anneau d'or massif partout, excepté à sa partie la plus renflée qui est creuse et ornée d'un dessin très-remarquable. Ce dessin se compose de parties disposées les unes en relief et les autres en creux ; je suis porté à croire que tous les creux ont dû autrefois être émaillés, mais comme toute trace d'émail a disparu aujourd'hui, je n'ai aucune certitude à cet égard. Quoi qu'il en soit, cet objet, tel qu'il est à présent est encore un véritable bijou ; l'anneau, qui est coupé dans un point de sa circonférence, a trois centimètres de diamètre intérieur, il s'éffile par un bout pour se terminer en une pointe mousse qui devait entrer par une pression exercée sur sa circonférence dans un trou existant dans la partie opposée de l'anneau renflé en cet endroit. Je n'essayerai pas de décrire l'ornementation de cet anneau, le dessin n° 4 de la planche en donnera une idée beaucoup plus exacte que tout ce que je pourrais dire, et je suis convaincu qu'après l'avoir examiné avec quelque attention,

(1) Voy. COHEN, ouvrage cité, t. V, p. 223 et n° 4 de la pl. VIII.

le lecteur trouvera comme moi que cette ornementation est d'un goût exquis. La forme de l'anneau indique évidemment que c'était une boucle d'oreille dont le médaillon de Probus, que je vais décrire, était le pendant; et, autant que je puisse le conjecturer, ces deux objets d'art, l'anneau et le médaillon, doivent être de la même époque ou approchant. Mais qui a dû porter ce riche ornement? Est-ce l'empereur Probus lui-même, l'impératrice, un prince ou une princesse de la famille impériale? ou quel autre personnage de haut rang l'a porté? Ici commencent les incertitudes et surgissent des difficultés d'attribution, que je ne me chargerai pas de résoudre. Seulement je puis dire qu'un bijou aussi riche que celui-ci, rappelant un des principaux faits d'armes du règne de Probus, n'a pu appartenir qu'à un grand personnage de cette époque (1).

Le médaillon avec son anneau pèsent ensemble 4 gros 18 grains (ancien poids français), c'est-à-dire 16 grammes 25-centigrammes; le médaillon seul pèse 2 gros 12 grains, c'est-à-dire 8 grammes, 29 centigrammes.

On objectera peut-être ici que le poids et le volume de ce médaillon avec son anneau suspenseur ont dû être un obstacle à ce que ce bijou fût porté comme pendant d'oreille; mais en Afrique, en Égypte, en Orient, où les mœurs et les habitudes n'ont guère changé et où Probus fit longtemps la guerre, on porte encore des boucles d'oreille de la taille et du poids de celle-ci pour le moins. C'est ainsi que j'ai vu des pendants d'oreille d'or massif en

(1) Pour fixer les dates, je crois devoir rappeler ici que Probus a régné de l'an 1029 de Rome, 278 de Jésus-Christ, à l'an 1035 de Rome, 282 de Jésus-Christ.

forme d'anneau rapportés de Tunis par M. le baron de Théis, d'une grandeur et d'un poids certainement plus considérables encore que ceux du nôtre, si bien que je doutai un moment qu'on pût les porter, mais M. de Théis m'a affirmé que c'étaient les femmes de la régence de Tunis qui chargeaient encore aujourd'hui leurs oreilles de ce lourd fardeau. J'ai vu d'ailleurs autrefois moi-même à Paris les marchandes des halles, en Normandie et en Flandre les femmes du peuple porter de ces gros pendants d'oreille tellement lourds, qu'à force de les porter le lobule de l'oreille se coupait et qu'ensuite, pour pouvoir se parer de leurs boucles d'oreille, ces femmes étaient obligées de les attacher avec un cordon qui leur faisait le tour de l'oreille en entier.

Au droit de la médaille se voit le buste de profil de Probus avec la couronne radiée sur la tête. On remarque les deux chefs d'un bandeau par derrière au-dessous de la couronne; la poitrine de l'empereur est ornée de la cuirasse avec l'égide; Probus est tourné à gauche et il tient de la main droite une haste pure ou un long sceptre qui occupe une grande partie du champ de la médaille, en passant obliquement derrière le col, au-dessus de son épaule droite. La légende est IMP . PROBVS . AVG.

Le revers est un type d'allocution; il représente Probus debout tourné à gauche, et derrière lui un personnage qui doit être le préfet du prétoire, un général de son armée ou bien un membre de la famille impériale, le fils de Probus(?); ils sont placés l'un et l'autre sur une sorte de tabouret carré assez étroit (une estrade dit M. Cohen), où ils ne devaient guère pouvoir se bouger, sans risquer de tomber, tant sont

étroites les dimensions de ce support. L'empereur avance la main droite et il a la pose d'un homme qui harangue, mais je ne puis rien distinguer nettement dans sa main gauche, dans laquelle pourtant M. Cohen lui place un rameau que je ne vois nulle part; je vois seulement ici le bras gauche plié et la main placée vers le bas de la poitrine, s'appuyant soit sur le vêtement, soit sur la poignée d'un parazonium. Devant l'empereur et sous sa main droite se voit un personnage nu à menton barbu, un prisonnier, sans aucun doute, les mains liées derrière le dos et poussé en avant vers l'empereur par la main du soldat romain le plus rapproché de lui; il y a deux soldats de ce côté et trois enseignes militaires; à gauche de l'empereur on distingue un autre personnage nu ayant aussi les mains liées derrière le dos, mais à menton imberbe, et en arrière de lui deux soldats, comme à droite, avec trois enseignes. La légende de ce revers est ADLOCVTIO AVG.

Banduri et, après lui, Eckel, ont publié deux médailles d'argent de Probus avec un type d'allocation analogue, mais non-semblable à celui-ci, et M. Cohen cite le médaillon unique d'argent, décrit par Eckel, comme appartenant au musée de Vienne, avec un quadrige au revers et la légende GLORIA ORBIS. (Voir Cohen, ouvrage cité, t. V, p. 225.) Malgré cela, les numismates de notre époque n'admettent guère l'existence de médailles d'argent de Probus; la vérité est qu'à ma connaissance il n'en existe en France dans aucun musée, dans aucune collection. Comment alors admettre, sans douter de leur authenticité, les pièces décrites par Banduri et par Eckel qui dit de plusieurs pourtant qu'elles existent au cabinet impérial de

Vienné et qu'elles sont de l'argent le plus pur (1). Malgré mon respect pour la mémoire d'Eckel et mon admiration pour ses écrits, notamment pour sa *Doctrina numorum veterum*, que rien n'a encore remplacé et ne remplacera peut-être jamais, j'avoue que je ne puis me défendre de douter ici de l'existence de médailles authentiques du règne de Probus en *argent pur*, car à cette époque on ne forgeait que de l'or, du bronze et du billon, et cela depuis Septime Sévère; ce n'a même été que sous Dioclétien que l'argent pur a reparu comme monnaie dans l'empire romain. C'est là un fait admis en numismatique, et je m'y range jusqu'à preuve du contraire, bien décidé pourtant à changer d'avis s'il m'est démontré plus tard que je me suis trompé.

Banduri a publié un petit bronze de Probus, à type d'allocution avec des soldats tenant des chevaux par la bride et conduisant des captifs (2). M. Cohen (3) a publié aussi des médaillons et d'autres pièces de bronze, principalement de petit bronze, ayant pour revers des types d'allocution avec des captifs, dans le genre du revers de notre médaillon, et cela ne doit étonner personne, par la raison toute naturelle que Probus a été l'un des plus grands guerriers et le plus rude batailleur de son temps, témoin la lettre qu'il écrit au sénat et qui est rapportée par Vopiscus (4), mais le

(1) Voy. ECKEL, *Doctrina numorum veterum*, t. VII, pp. 502 et 503.

(2) BANDURI, *Numismata imperatorum romanorum à Trajano Decio ad Paleologos*. Lutetiæ Parisiorum, 1748, in-8°, t. I^{er}, p. 457.

(3) COHEN, ouvrage cité, t. V, pp. 233, 244, etc.

(4) « Ago Diis immortalibus gratias, patres conscripti, » (c'est Probus qui parle) « quia vestra judicia in me comprobaverunt. Subacta est omnis quæ tenditur latè Germania; novem reges gentium diversarum

médailillon d'or de Probus que je viens de décrire n'en est pas moins pour cela une pièce unique jusqu'à présent et à laquelle j'attache un très-haut prix. Elle est venue de la collection Capranesi dans la mienne, et personne ne peut élever le moindre doute sur son authenticité; seulement j'ignore le lieu de sa découverte et je ne puis à cet égard émettre qu'une supposition, c'est qu'elle aura été sans doute trouvée en Italie. Quoi qu'il en soit, le revers de ce médailillon a évidemment trait à l'une des actions d'éclat, à l'une des grandes victoires de Probus. Cet empereur, ainsi qu'il le raconte lui-même, dans sa lettre au sénat romain que nous venons de citer, avait soumis en effet la Germanie dans toute son étendue; et neuf rois des divers peuples composant cette grande nation qu'il avait subjuguée, étaient venus se prosterner à ses pieds. Parmi ces neuf rois vaincus par Probus, l'historien grec Zozime en signale principalement deux auxquels il donne le nom de *Semnon*, chef des *Logions*, et son fils. Je noterai ici, en passant, que Banduri et, après lui, Eckel ont adopté cette version de Zozime, sans s'inquiéter de savoir s'il avait existé autrefois en Germanie un peuple portant le nom de *Logions*. Après avoir raconté comment Probus se hâta de venir au secours des villes germanes des bords du Rhin infestées par les barbares qui les avaient envahies, après avoir applaudi à la bonne fortune avec laquelle il vainquit ces barbares dans tous les combats qu'il leur livra, Zozime ajoute : « Probus livra

« aussi des batailles sanglantes d'abord contre les *Logions*,

« ad pedes meos, immò ad vestros supplices stratique jacuerunt.....
« Quadraginta millia hostium cæsa sunt, etc. » Consulter *Vopiscus*, dans *Historiæ augustæ scriptores*, édition Panckoucke, t. II, p. 402.

« peuple germain, et lorsqu'il les eut vaincus et réduits
« vivants en son pouvoir *Semnon*, leur chef, et son fils,
« il reçut leur foi, à leurs supplications. S'étant alors assuré
« de la possession de tout le butin et des prisonniers, il
« renvoya ces derniers après leur avoir imposé ses condi-
« tions, et il rendit aussi à la liberté *Semnon* et son
« fils (1). »

N'est-ce pas là le trait d'histoire qui se trouve représenté dans sa phase la plus importante, sur le revers de notre médaillon de *Probus*? Mais j'ignore complètement ce qu'étaient les *Logions* dans l'ancienne Germanie, à quelle contrée peut correspondre aujourd'hui dans l'Allemagne moderne le pays qu'ils habitaient autrefois, si tant y a qu'il ait jamais existé un peuple du nom de *Logions* en Germanie. Qu'il me soit donc permis, en m'appuyant sur le petit nombre de recherches que j'ai faites, de formuler ici, sous la forme du doute, mon opinion relativement à ce qu'ont dû être les *Logions* et les *Semmons* dont a parlé *Zozime*. Avant ce dernier auteur, *Tacite*, dans son énumération des peuples de la Germanie, parle des *Semmons*, *Semnonnes* et non pas des *Logions*, mais bien des *Lygiens*, *Lygii* dont les écrivains postérieurs et *Zozime* entre autres ont fait les *Logions*. Or, voici ce que dit *Tacite* : « Les
« *Semmons* se disent les plus anciens et les plus nobles des
« *Suèves*. La religion confirme cette antiquité. A une
« époque déterminée, dans une forêt consacrée par le
« culte de leurs aïeux et par une antique terreur, se
« rendent par députations toutes les peuplades du même

(1) *Zozime. Historiarum*, lib. I, p. 664, dans *Romanæ Historiæ scriptores græci minores*, in-fol. Francofurti, apud Wechel, 1690.

« sang ; le sacrifice d'une victime humaine immolée publi-
« quement y commence les horribles cérémonies de leur
« rite barbare. Ils vénèrent encore par d'autres pratiques
« ce bois sacré ; personne n'y pénètre que chargé de liens,
« emblème de sa faiblesse et de la puissance du Dieu. Si,
« par hasard, on vient à tomber, il n'est permis ni de se
« relever, ni même de se soulever ; on ne peut plus que
« se rouler à terre. Toute cette superstition a pour but de
« faire sentir que ce fut là le berceau de la nation, que là
« réside le Dieu souverain de tous, et que le reste doit
« fléchir devant lui et se soumettre. La puissance des
« Semnonis donne de l'autorité à leurs prétentions ; ils
« occupent cent cantons « *centum pagi*, » et cette masse
« d'états leur persuade qu'ils sont la tête de la nation
« des Suèves (1). »

Tacite parle ensuite, dans deux endroits différents de son livre sur la Germanie, des *Lygiens*, et voici ce qu'il en dit :
« La Suévie est en effet divisée et coupée par une chaîne
« continue de montagnes, au delà desquelles habitent

(1) Vetustissimos se nobilissimosque Suevorum Semnonis memorant. Fides antiquitatis religione firmatur. Stato tempore in Sylvam, auguriis patrum et prisca formidine sacram, omnes ejusdem sanguinis populi legationibus coeunt, caesoque publice homine celebrant barbari ritus horrenda primordia. Est et alia luco reverentia. Nemo nisi vinculo ligatus ingreditur, ut minor, et potestatem numinis præ se ferens : si forte prolapsus est, adtolli et insurgere haud licitum : per humum evolvuntur ; eoque omnis superstitio respicit, tanquam inde initia gentis, ibi regnator omnium Deus, cetera subjecta atque parentia. Adjicit auctoritatem fortuna Semnonum centum pagis habitantium ; magnoque corpore efficitur, ut se Suevorum caput credant. (Voy. TACITE, édit. Pauckoucke, t. VI, in-8°, Paris, 1833, chap. XXXIX, pp. 56 et 57.)

« plusieurs nations ; celle qui s'étend le plus au loin est
 « celle des Lygiens qui, sous le même nom, comprend
 « beaucoup de peuplades... (dont il me semble inutile de
 faire ici l'énumération) ; puis Tacite ajouté : « Au delà des
 « Lygiens sont les Gothons.... (1) »

J'ai cité plus haut Zozime, en le traduisant, et je rapporte
 ici son texte, en le mettant, d'un côté, tel qu'il existe dans
 l'édition de cet auteur que je possède, et, de l'autre, avec les
 corrections que je propose :

... μάχας δὲ καρτερὰς ἠγωνίσατο πρί-
 τερον μὲν πρὸς Δογίωνα, ἔθνος Γερμανι-
 κόν· οὗς καταγωνισάμενος, καὶ Σέμνονα
 ζωήρσας ἅμα τῷ καιρῷ τῶν τούτων ἠγού-
 μενον, ἰκίτας ἐδέξατο, καὶ τοὺς αἰχμαλώ-
 τούς καὶ τὴν λίαν πάσαν, ἣν εἶχον,
 ἀναλαβών, ἐπὶ ῥηταῖς ὁμιλογίαις ἤρπει, καὶ
 αὐτὸν Σέμνονα μετὰ τοῦ παιδὸς ἀπέδωκε.

... μάχας δὲ καρτερὰς ἠγωνίσατο πρί-
 τερον μὲν πρὸς Σέμνονα ἔθνος Γερμανι-
 κόν· οὗς καταγωνισάμενος, καὶ Δογίωνα
 ζωήρσας ἅμα τῷ καιρῷ τῶν τούτων ἠγού-
 μενον, ἰκίτας ἐδέξατο, καὶ τοὺς αἰχμαλώ-
 τούς καὶ τὴν λίαν πάσαν, ἣν εἶχον,
 ἀναλαβών, ἐπὶ ῥηταῖς ὁμιλογίαις ἤρπει, καὶ
 αὐτὸν Δογίωνα μετὰ τοῦ παιδὸς ἀπέδωκε.

On voit qu'ici j'ai fait du mot *Semnon* le nom du peuple
 dont parle Tacite, et du mot *Logion* celui du roi german,
 prisonnier de Probus. Jusqu'à quel point suis-je autorisé
 à faire une substitution aussi hardie, à changer enfin le mot
Logion pour le mettre à la place où Zozime met le mot
Semnon? Je ne le sais pas en vérité, et je me borne à faire
 la proposition pure et simple de cette correction du texte
 de Zozime, en me fondant sur les données suivantes :
 c'est que le mot *Logion* ne me paraît pas pouvoir être

(1) Dirimit enim scinditque Sueviam continuum montium jugum,
 ultra quod plurimæ gentes agunt : ex quibus latissimè patet Lygiorum
 nomen in plures civitates diffusum.... Trans Lygios Gothones regnan-
 tur.... (Voy. TACITE, édition citée, t. VI, chap. XLII, pp. 60 à 64.)

l'équivalent en grec du mot latin *Lygius*, *Lygii*, de Tacite, et qu'il devrait peut-être être regardé comme un nom d'homme plutôt que comme un nom de peuple; alors tout s'arrangerait et se comprendrait. Les deux rois Logions seraient les chefs de la puissante nation des Semnons vaincus par Probus; les *Lygii* de Tacite resteraient les Lygiens, et on n'en ferait pas des Logions qui n'ont peut-être jamais existé. Toutefois je n'ai, certes, point la témérité de vouloir émettre ici mon opinion autrement que comme elle existe dans mon esprit; c'est un simple doute que je sou mets à l'appréciation de mes confrères en numismatique, bien décidé que je suis à me rétracter et à adopter une autre opinion, s'il m'est plus tard démontré que je me trompe dans celle que je soutiens aujourd'hui.

Personne n'ignore d'ailleurs combien d'erreurs il s'est glissé dans le texte des auteurs anciens par la faute des copistes des manuscrits; et qui pourrait répondre qu'ici le texte de Zozime n'a pas été altéré? que, par exemple, un copiste distrait n'a pas interverti l'ordre des noms, substitué enfin un mot à l'autre, mis celui de Logion à la place de Semnon, et réciproquement? Alors tout s'expliquerait et concorderait entre la numismatique et l'histoire, tandis qu'autrement règnent le doute et l'incertitude au lieu et place de la vérité.

N° 5. NUMÉRIEN, DENIER D'OR INÉDIT.

Au droit, tête jeune de l'empereur, aurée et tournée à droite, avec la légende circulaire IMP. C. NVMERIANVS P F AVG.

Au revers, les deux empereurs debout, soutenant chacun de leurs mains droites jointes une petite Victoire ailée, posée sur un globe et tenant dans chaque main une couronne qu'elle pose sur la tête des deux Augustes. Le personnage placé à droite dans le champ de la médaille s'appuie de la main gauche sur une lance. La légende est **ADVENTVS AVGG N N.**

Il me paraît évident que les deux personnages représentés au revers de cette médaille sont l'empereur Carus et son fils Numérien qui portait, comme lui, le titre d'Auguste. L'histoire nous enseigne les circonstances dans lesquelles cette pièce a dû être frappée : Flavius Vopiscus raconte, en effet, que Numérien, le plus jeune des fils de Carus, accompagna son père dans la guerre contre les Perses, et que, quand son père fut mort, les pleurs abondants qu'il versa lui occasionnèrent une ophthalmie, genre de maladie auquel l'excès des veilles l'avait rendu sujet, et qu'alors qu'il se faisait porter dans une litière, il fut assassiné par la faction d'Arrius Aper, son beau-père, qui voulait s'emparer du trône (1).

Cette médaille à l'effigie de Carus, que je n'ai vu décrite, ni mentionnée nulle part, fut évidemment frappée en commémoration de l'arrivée de Carus et de Numérien en Perse ; mais l'a-t-elle été avant ou après la mort de Carus, c'est ce que je ne me permettrai pas de juger d'une manière

(1) Hic patri comes fuit bello persico : quo mortuo, quum nimium fletu oculos dolere cœpisset, quod illi ægritudinis genus, utpotè confecto vigiliæ, familiarissimum fuit, ac lecticâ portaretur, factione Arrii Apri soceri sui qui invadere conabatur imperium, occisus est. Voy. FLAVIUS VOPISCUS dans *Historiæ Augustæ scriptores*, édit. Pauckoucke, t II, p 462.

positive. Quoique pourtant j'incline à admettre que c'est après la mort de Carus que son fils Numérien, qui lui succéda comme empereur et avec le titre d'Auguste, frappa cette médaille, toujours est-il que, si l'on s'en rapportait à la signification du revers, on devrait croire que non-seulement cette pièce a été frappée en commémoration de l'arrivée de Carus et de Numérien en Perse, mais encore pour célébrer une victoire remportée par les deux empereurs sur les Perses.

L'arrivée me paraît être une chose certaine, puisque l'histoire et la numismatique sont d'accord pour constater la chose. Quant au fait de la victoire, cela me paraît douteux, d'après le texte même de Vopiscus qui raconte que Carus débuta dans cette campagne contre les Perses par prendre la Mésopotamie, sous coup férir, et qu'ensuite il s'avança jusqu'à Ctésiphon, sans obstacle, *nullo sibi occurrente*. C'était donc une victoire sans combat que Numérien célébrait par l'émission de cette médaille qui a dû être frappée dans l'endroit même où il a célébré son trop facile triomphe, c'est-à-dire à Ctésiphon même dont la lettre initiale C se voit très-distinctement à l'exergue du revers.

Le texte de Fl. Vopiscus me paraissant offrir ici un certain intérêt, je erois devoir le rapporter (1) : « La guerre

(1) *Ingenti apparatu, et totis viribus Probi profligato magnâ ex parte bello sarmatico, quod gerebat, contra Persas profectus, nullo sibi occurrente, Mesopotamiam Carus cepit, et Ctesiphontem usquè pervenit; occupatisque Persis domesticâ seditione, imperatoris persici nomen meruit. Verum, quum avidus gloriæ, præfecto suo maximè jurgante qui et ipsius et filii ejus quærebat exitium, cupiens regnare), longiùs progressus est, ut alii dicunt, morbo, ut plures, fulmine interemptus*

« des Sarmates que Carus conduisait, étant en grande par-
« tie terminée, il marcha avec un appareil extraordinaire
« et toutes les forces de Probus contre les Perses qui, étant
« alors occupés par une dissension domestique, le laissè-
« rent s'emparer sans résistance de la Mésopotamie et
« parvenir jusqu'à Ctésiphon. Ces succès lui méritèrent le
« titre d'*Empereur persique*. Mais, avide de gloire et à
« l'instigation de son préfet, qui, visant au pouvoir, cher-
« chait sa perte et celle de son fils, il s'avança trop loin
« et mourut selon les uns de maladie, selon les autres
« frappé par la foudre. Il est certain qu'au moment de sa
« mort le tonnerre se fit entendre avec tant de fracas que
« plusieurs personnes périrent, dit-on, de frayeur. L'Em-
« pereur était donc malade et couché dans sa tente lors-
» qu'il s'éleva un violent orage : un éclair terrible brilla,
« un coup de tonnerre plus terrible se fit entendre et Carus
« avait cessé de vivre. » Flavius Vopiscus dit ensuite :
« que la croyance était généralement répandue dans ce
« temps-là que par l'ordre du sort un prince romain ne
« pouvait aller au delà de Ctésiphon, et que Carus avait
« été foudroyé parce qu'il avait voulu aller au delà des
« limites fatalement posées par le destin. »

est. Negari non potest, eo tempore, quo periit, tantum fuisse subito tonitruum, ut multi terrore ipso exanimati esse dicantur. Quom igitur ægrotaret, atque in tentorio jaceret, ingenti exortâ tempestate, immani coruscatione, immaniori ut diximus tonitru, exanimatus est..... plerique dicunt, vim fati quamdam esse, ut Romanus princeps Ctésiphontem transire non possit; idèoque Carum fulmine absumptum, quod eos fines transgredi cuperet, qui fataliter constituti sunt. Voy. FL. VOPISCUS, édition et volume cités, pp. 456-58.

On sait que le règne de Numérien, comme celui de son père Carus, fut très-court, moins d'un an pour chacun. Numérien avait été reconnu empereur par l'armée d'Orient, à la mort de Carus, 1056 de Rome, 283 de Jésus-Christ, et il fut assassiné par Aper l'année suivante, 1057 de Rome, 284 de Jésus-Christ. Aussi les monnaies de Numérien sont toutes très-rares, et celle que je publie aujourd'hui, étant jusqu'à présent unique, a de plus le mérite de constater des faits historiques importants, l'arrivée de Carus et Numérien en Perse, leur facile victoire, et de plus l'existence de Ctésiphon comme atelier monétaire de ces empereurs en Orient, à l'époque de leur guerre contre les Perses.

N° 6. MAXIMIEN HERCULE, DENIER D'OR INÉDIT.

Au droit, tête de Maximien Hercule, aurée et tournée à droite, avec la légende MAXIMIANVS AVG.

Au revers, Hercule nu, vu debout et de face, la tête tournée à droite, s'appuyant de la main droite sur sa massue, et tenant dans sa main gauche quatre fruits ronds (les pommes d'or du jardin des Hespérides); un arc et la peau du lion de Némée sont appendus à son avant-bras gauche. Dans le champ de la médaille, à droite, une étoile, et en légende circulaire HERCVLI CON AVGG, à l'exergue ALE. La conservation de cette pièce est très-remarquable, rien n'y manque, elle est à fleur de coin et d'un très-beau style; les lettres ALE placées à l'exergue indiquent évidemment qu'elle a été frappée à Alexandrie. Le sujet du revers confirme ce que l'on sait de la vie de cet empereur qui avait été surnommé Hercule, soit à cause de sa force

physique, soit parce qu'il avait voué un culte particulier à ce dieu, soit enfin parce que, comme le dit M. Cohen (1), il avait vaincu les Maures et exterminé les brigands.

La légende du revers est significative : elle indique un hommage à Hercule conservateur des Augustes. **HERCVLI CONSERVATORI AVGVSTORVM**, ces deux derniers mots en abrégé. Le G répété deux fois à la fin de la syllabe **AVGG** indique qu'au moment de l'émission de cette monnaie il y avait deux Augustes, et ces deux Augustes ne peuvent être que Dioclétien et Maximien Hercule. Elle date donc de l'époque à laquelle Dioclétien et Maximien Hercule régnaient ensemble seuls, c'est-à-dire de l'an de Rome 1039 à 1045, 286 de Jésus-Christ à 292, et avant qu'ils se fussent associés, pour partager l'empire avec eux, Galère Maximien et Contance Chlore. Cette date est certaine, parce que si cette médaille avait été frappée postérieurement, c'est-à-dire à l'époque où il existait quatre Augustes, au lieu de deux GG, elle en porterait quatre ; cette manière d'indiquer sur les médailles le nombre des Augustes est connue en numismatique et ne peut pas même être discutée ; c'est un fait admis et confirmé que le nombre des G qui se trouvent à la fin des légendes des revers où se trouve la syllabe **AVG**, indique le nombre des empereurs régnants et déclarés Augustes. La forme des deux G qui terminent la syllabe **AVG** du revers de cette médaille est très-remarquable, car ces deux G ressemblent plutôt à des S qu'à toute autre lettre de l'alphabet romain, et c'est la première fois que je remarque cette particularité sur une médaille romaine. Aussi

(1) COHEN, ouvrage cité, t. V, p. 429.

j'avoue en toute humilité mon embarras pour expliquer cette singularité paléographique. J'ai pensé un moment que cette forme donnée au G pourrait bien être une forme grecque, parce que la médaille a été frappée à Alexandrie où l'on parlait grec, et je trouve que le GH grec dans ses formes variées ressemble un peu au G de notre médaille, c'est-à-dire à un S (†); mais le G latin a des formes bien plus nombreuses se rapprochant de l'S, indiquées par dom de Vaisne dans la première division qu'il fait de cette lettre au paragraphe du G capital des inscriptions. Il dit (t. II, p. 5) que les G à queue en S indiquent le ix^e siècle de l'ère chrétienne, ce qui peut être vrai assez généralement; mais notre médaille qui présente deux GG en forme d'S prouverait pourtant que le G à forme d'S était en usage bien avant le ix^e siècle, si ce n'est pour les inscriptions, tout au moins pour la monnaie, car l'émission du denier d'or de Maximien Hercule, que je viens de décrire, qui ne peut pas remonter plus haut que l'an 286 de notre ère, ne peut pas descendre plus bas non plus que l'an 292, c'est-à-dire la fin du III^e siècle.

N^o 7. CONSTANCE CHLORE, DENIER D'OR INÉDIT.

Au droit, tête laurée de l'empereur tournée à droite, avec les mots : CONSTANTIVS NOB.C, en légende circulaire.

Au revers, l'empereur dans un quadriges, vu de face, tenant dans sa main droite une branche d'arbre, sans doute un rambeau d'olivier, de la main gauche il tient un sceptre(?);

(†) Voy. DOM DE VAISNE, *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, t. I^{er}, p. 219, pl. IV. Même ouvrage, t. II, p. 4, figures 7 et 8 du 7^e tableau.

Le char est conduit par un soldat qui retient par la bride le cheval placé à sa droite, les chevaux sont au pas; à l'exergue se trouve une petite saillie du métal écrasée et qui a dû être autrefois une lettre ou un symbole, mais que l'on ne peut pas reconnaître aujourd'hui. On lit, en légende circulaire, les mots : PACATORES GENTIVM.

Cette médaille est d'une très-belle fabrique pour l'époque et d'une conservation telle que, sauf la lettre ou le symbole écrasé à l'exergue de son revers, on distingue tout ce qui y est représenté même dans les plus petits détails aussi bien à l'effigie qu'au revers. C'est le premier denier d'or connu de Constance Chlore avec ce revers; mais il en existe un semblable de Maximien Hercule au musée de Vienne (qui est certainement le plus riche musée du monde en monnaies d'or romaines). Je ne dirai donc que quelques mots sur ce splendide aureus de Constance Chlore. La légende du droit de la pièce indique que Constance Chlore n'était encore que César lorsqu'elle fut frappée; or ce fut en l'an 1043 de Rome, 292 de Jésus-Christ, que Maximien Hercule lui donna le titre de César, et Constance Chlore le conserva jusqu'au 1^{er} mai 1058, de Rome, 305 de Jésus-Christ pour prendre alors celui d'Auguste avec son collègue Galère Maximien. Pendant le temps que Constance Chlore portait le titre de César, il eut pour sa part dans l'empire la Gaule transalpine, l'Espagne et la Bretagne. Il commença par pacifier la Gaule et rétablit la ville d'Augustodunum, qui avait été ruinée par Claude le Gothique. Il vainquit les Francs dans la Batavie, et passa ensuite en Angleterre pour y combattre Allectus. Sa flotte était divisée en deux, et Asclépiodore à qu'il avait confié le commandement d'une

de ces divisions, livra à Allectus une bataille où celui-ci fut tué l'an 1050 de Rome, 297 de Jésus-Christ. Constance Chlore devint alors maître de la Bretagne et la réunit à l'empire. Il vainquit ensuite les Allemands dans une bataille mémorable auprès de Langres ⁽¹⁾, et ce fut sans doute après tous ces succès de guerre contre des nations diverses que Constance Chlore fit frapper à son effigie le denier d'or que nous venons de décrire et au revers duquel il s'est fait représenter dans un char de triomphe avec l'orgueilleuse légende que nous y avons signalée, légende qui s'applique à lui ainsi qu'à son collègue dans l'empire, Maximien Hercule, **PACATORES GENTIVM**.

Cette pièce a dû être frappée dans la Gaule, après la victoire de Constance Chlore sur les Allemands, sans que pourtant on puisse assurer ce fait d'une manière positive. Il est véritablement fâcheux qu'une ou deux lettres monétaires placées à l'exergue de cette magnifique médaille ne viennent pas nous révéler le nom de la ville où elle a été fabriquée.

Je ne ferai plus qu'une remarque que je crois essentielle, en ce sens qu'elle vient appuyer l'opinion qui consiste à croire que la médaille de Constance Chlore que je viens de décrire a été frappée en Gaule, c'est que celle de Maximien Hercule, au même revers, a été frappée dans la Gaule belge, à Trèves, dont elle porte les lettres initiales TR à l'exergue, et c'est là, ce me semble, une présomption en faveur de l'opinion que je soutiens ⁽²⁾.

ALEX. COLSON.

(1) ECKEL, ouvrage cité, t. VIII, p. 29; COHEN, *loc. cit.*, t. V, p. 550.

(2) Voy. COHEN, ouvrage cité, t. V, p. 447.

